**INFORMATION IMPORTANTE POUR LES COMPAGNIES INTERESSEES A FAIRE UNE OFFRE POUR FOURNITURE/LIVRAISON D’ EQUIPEMENT AUX ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO**

AVANT TOUT, **LISEZ ATTENTIVEMENT TOUS LES DOCUMENTS** CONSTITUANT LE PRESENT ENSEMBLE (18 AU TOTAL = 0 + 1 A 17, SANS COMPTER LA PRESENTE NOTE). VOUS LIREZ SURTOUT (MAIS EVIDEMMENT PAS UNIQUEMENT) LES INSTRUCTIONS, CAR LE NON RESPECT STRICT DES INSTRUCTIONS CONDUIRAIT PROBABLEMENT AU REJET DE VOTRE OFFRE. NOTEZ QUE TOUS LES DOCUMENTS CONSTITUANT LE DOSSIER D’APPEL D’OFFRES (AO) SONT OFFICIELLEMENT EN **ANGLAIS, QUI EST LA LANGUE (OFFICIELLE UNIQUE) DE LA PROCEDURE.** UNE VERSION FRANCAISE EST CEPENDANT FOURNIE POUR LA CONVENANCE DE COMPAGNIES POUVANT PREFERER CETTE LANGUE (L’ANNEXE II + III NE FOURNISSANT CEPENDANT LES SPECIFICATIONS REQUISES QU’EN LANGUE ANGLAISE, LANGUE DANS LAQUELLE L’EVALUATION AURA SEULE LIEU, PAR COMPARAISON DES SPECIFICATIONS REQUISES AVEC LES SPECIFICATIONS OFFERTES, QU’IL EST DONC FORTEMENT RECOMMANDE DE MENTIONNER EN LANGUE ANGLAISE).

**LA LETTRE D’ INVITATION REGROUPE LES DOCUMENTS SOUS A, B, C ET D**

1. INSTRUCTIONS

RESPECTEZ STRICTEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS, Y COMPRIS NOTAMMENT CE QUI DOIT ETRE INCLUS DANS VOTRE ENVOI, NOMBRE D’ORIGINAL ET COPIES, DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT (AVEC CONFIRMATION ECRITE DU MOMENT DU DEPOT). NOTEZ QUE L’OUVERTURE **PUBLIQUE** EST PREVUE IMMEDIATEMENT APRES L’HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES.

1. DRAFT CONTRACT

VOUS POUVEZ AINSI AVOIR UNE VUE DU CONTRAT TEL QU’IL SERA ETABLI, QUEL QUE SOIT L’ATTRIBUTAIRE. IL COMPREND DES ANNEXES, DONT CERTAINES (ANNEXES II + III, IV ET V) NE SONT AUTRES QUE DES DOCUMENTS FAISANT PARTIE DU DOSSIER D’AO PUBLIE QUE VOUS AUREZ, APRES LES AVOIR TELE-CHARGES, REMPLIS ET VISES/SIGNES: VOTRE OFFRE TECHNIQUE (III), VOTRE OFFRE FINANCIERE (IV), VOS DONNEES BANCAIRES (FIF = FINANCIAL INFORMATION FORM) ET VOTRE IDENTIFICATION(LEF = LEGAL ENTITY FORM) (V)

LES AUTRES FICHIERS SOUS B. (DRAFT CONTRACT) SONT POUR INFORMATION ( = L’ASPECT QU’AURA LE CONTRAT: DRAFT CONTRACT, SPECIAL CONDITIONS, GENERAL CONDITIONS, D’AUTRES FORMULAIRES ( “FORMS” EN ANNEXE V), NOTAMMENT DES MODELES DE GARANTIES A UTILISER PAR L’ATTRIBUTAIRE.

CERTAINS DES FICHIERS (NOTAMMENT ‘’GENERAL CONDITIONS’) SONT « PDF », DONC STRICTEMENT IDENTIQUES A CE QUE VOUS POUVEZ TELECHARGER A PARTIR DU SITE WEB DE L’UNION EUROPEENNE. ILS SONT INCLUS ICI POUR DONNER L’EXEMPLE D’UN DOSSIER COMPLET.

IL EST IMPORTANT CEPENDANT DE SE RAPPELER QUE NOUS NOUS TROUVONS ICI DANS UNE SITUATION DIFFERENTE DE CELLES AUXQUELLES SE REFERENT LES « CONDITIONS GENERALES » ; NOUS SOMMES EN EFFET ICI DANS UNE SITUATION DE GESTION DIRECTE PAR LA CEDEAO ( CAR DANS LE CADRE DE L’EXECUTION D’UNE ACTION FAISANT L’OBJET D’UNE SUBVENTION), ET NON DANS UNE SITUATION DE GESTION DIRECTE OU INDIRECTE PAR L’UNION EUROPEENNE.

**ESSENTIEL EGALEMENT** DE SE RAPPELER QU’UNE TENDER GUARANTEE **DOIT** ETRE INCLUSE DANS LE DOSSIER CONSTITUANT VOTRE OFFRE: IL EN FAUT UNE POUR CHAQUE LOT POUR LEQUEL VOUS FAITES UNE OFFRE (C-A-D EVENTUELLEMENT QUATRE DANS LE CAS OU VOUS DECIDEZ DE FAIRE UNE OFFRE POUR TOUS LES LOTS).

1. INFORMATION

POUR VOTRE INFORMATION SEULEMENT, LES FORMULAIRES QUI SERONT UTILISES LORS DE L’EVALUATION DES OFFRES RECUES

1. TENDER FORM

CE DOCUMENT –SELON LE MODELE INCLUS DANS LE DOSSIER - **DOIT** ETRE INCLUS DANS VOTRE OFFRE, **ACCOMPAGNE** D’UNE DECLARATION SUR L’HONNEUR (MODELE OBLIGATOIRE EGALEMENT FOURNI SOUS FICHIER DISTINCT), LE TOUT DUMENT REMPLI, SIGNE, ET REVETU DU CACHET DU SOUMISSIONNAIRE PARTOUT OU CELA EST INDIQUE.

CETTE “‘TENDER FORM” EST DE FAIT LA LETTRE CONSTITUANT VOTRE OFFRE, LAQUELLE CONTIENT EGALEMENT DE NOMBREUSES INFORMATIONS/DECLARATIONS ESSENTIELLES, QUI PERMETTRONT AU COMITE D’EVALUATION DES OFFRES DE VERIFIER SI VOUS REMPLISSEZ LES CRITERES DE CAPACITE FINANCIERE/ECONOMIQUE, TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE MINIMA REQUIS (TELS QUE DEFINIS DANS LA CONTRACT INFORMATION NOTICE).

CE DOCUMENT (’TENDER FORM’)EST D’AUTANT PLUS ESSENTIEL QUE, A L’OUVERTURE PUBLIQUE DES PLIS, L’INFORMATION-CLE QUI SERA LUE PUBLIQUEMENT PROVIENDRA NORMALEMENT DE CE DOCUMENT (DES MINUTES DE LA SEANCE PUBLIQUE D’OUVERTURE DES PLIS, CONTENANT CETTE INFORMATION LUE AU PUBLIC PRESENT, SERONT COMMUNIQUEES ELECTRONIQUEMENT A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES D’UNE OFFRE - PRESENTS OU NON A LA SEANCE D’OUVERTURE DES PLIS).

**FRANCHIR LA PREMIERE ETAPE: ‘ADMINISTRATIVE COMPLIANCE’**

**SI VOUS ECHOUEZ A CETTE PREMIERE ETAPE**, CELA VEUT DIRE QUE L’EVALUATION DE VOTRE OFFRE S’ARRETE LA: **VOTRE OFFRE PROPREMENT DITE** (“TECH. SPECIFICATIONS” OFFERTES ET PRIX) **NE SERA MEME PAS EXAMINEE**. DES LORS, ASSUREZ-VOUS ABSOLUMENT QUE LE DOSSIER QUE VOUS DEPOSEZ (AVEC UNE ENVELOPPE INTERIEURE ET UNE ENVELOPPE EXTERIEURE DE MANIERE A ASSURER QUE, SI L’ENVELOPPE EXTERIEURE VENAIT A ETRE ACCIDENTELLEMENT OUVERTE, L’OFFRE ELLE-MEME RESTE SCELLEE) CONTIENT **TOUT** CE QU’ELLE EST CENSEE CONTENIR. NOTEZ BIEN QUE L’ «  ANNEX III “ PEUT SE SUFFIRE A ELLE-MEME (DANS LA MESURE OU LA TROISIEME COLONNE EST REMPLIE COMME ATTENDU, CE QUI VEUT DIRE QUE, POUR **CHAQUE** SPECIFICATION REQUISE, VOUS DEVEZ INDIQUER LA SPECIFICATION CORRESPONDANTE OFFERTE (VOIR INSTRUCTIONS EN PREMIERE PAGE DE CETTE ANNEXE II+III) , LAQUELLE DOIT ETRE EGALE OU SUPERIEURE, TOUT EN AYANT LE LOISIR (**PAS OBLIGATOIRE**) DE RECOURIR A LA QUATRIEME COLONNE ET AUSSI JOINDRE DE LA DOCUMENTATION, POUR AUTANT QUE VOUS VOUS ASSURIEZ QUE TOUTE INFORMATION/DOCUMENTATION/IMAGE ADDITIONNELLE NE CONTREDISE PAS L’INFORMATION FIGURANT EN TROISIEME COLONNE NI NE CREE DE CONFUSION.

IL VA DE SOI QUE VOUS NE REMPLIREZ L’ANNEXE III (DE MEME QUE L’ANNEXE IV) **QUE POUR LE/S LOT/S** POUR LE(S)QUEL(S) VOUS FAITES UNE OFFRE (C-A-D UN LOT QUELCONQUE, PLUSIEURS, VOIRE TOUS LES LOTS, MAIS PRESENTES SEPAREMENT)

**TRES IMPORTANT**: N’OUBLIEZ PAS QUE LES FORMULAIRES CONCERNANT VOS COORDONNEES FINANCIERES ET LEGALES (FIF & LEF) DOIVENT NON SEULEMENT ETRE REMPLIS, DATES ET SIGNES, MAIS AUSSI ETRE **ACCOMPAGNES**  DU/DES DOCUMENT(S) REQUIS INDIQUES SUR LE FORMULAIRE (POUR CE QUI EST DE LA FIF (FINANCIAL IDENTIFICATION FORM), ATTACHER UN RELEVE DE COMPTE RECENT N’EST PAS OBLIGATOIRE, POUR AUTANT QUE LE CACHET ET LA SIGNATURE DE LA BANQUE SOIENT TOUS DEUX PRESENTS)

**EGALEMENT TRES IMPORTANT**: EN REFERENCE AU “CONTENTS OF THE TENDERS” (ART. 8 DES INSTRUCTIONS), N’OUBLIEZ PAS D’ATTACHER LES DOCUMENTS MENTIONNES A LA FIN DE L’ ARTICLE: GARANTIE (DU FABRICANT AINSI QUE DU SOUMISSIONNAIRE, VOIR ART.13 DE L’ ANNEXE I: SPECIAL CONDITIONS) ET UNE PROCURATION AUTORISANT LE SIGNATAIRE A SIGNER L’OFFRE (‘TENDER FORM’) EN TANT QUE REPRESENTANT DU SOUMISSIONNAIRE(C-A-D LE DOCUMENT FIGURANT SOUS D. DANS L’INVITATION A SOUMISSIONNER.)

**PASSER L’ EVALUATION PROPREMENT DITE (TECHNICAL EVALUATION GRID)**

POUR ETRE DECLAREE TECHNIQUEMENT CONFORME POUR LE LOT POUR LEQUEL VOUS FAITES UNE OFFRE, CELLE-CI DOIT PORTER SUR LA TOTALITE DES QUANTITES ET ARTICLES CONSTITUANT LE LOT (INDIVISIBLE), CEPENDANT QUE **CHACUNE** DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES OFFERTES DOIT ETRE EGALE (VOIRE EXCEDER)LA SPECIFICATION DEMANDEE. **UNE QUELCONQUE** SPECIFICATION OFFERTE QUI SERAIT INFERIEURE AU MINIMUM EXIGE RENDRA L’OFFRE TECHNIQUEMENT NON CONFORME.

**UN DERNIER POINT ESSENTIEL A GARDER A L’ESPRIT**

AFIN DE GARANTIR TRANSPARENCE ET JUSTE CONCURRENCE: ABSTENEZ-VOUS DE TOUT **CONTACT AVEC L’ADMINISTRATION CONTRACTANTE PAR TELEPHONE, FAX OU VISITE AU SUJET DE LA PRESENTE** **PROCEDURE !!!** TOUTE TENTATIVE DE CONTACT DE CE GENRE NE CONDUIRAIT QU’AU REJET DE VOTRE OFFRE.

COMME INDIQUE DANS LES INSTRUCTIONS, ENTRE LA DATE DE PUBLICATION DE L’APPEL D’OFFRES ET LA DATE-LIMITE DE DEPOT DES OFFRES, TOUTE DEMANDE LEGITIME DE CLARIFICATION DOIT ETRE RECUE AU PLUS TARD VINGT-ET-UN JOURS AVANT LA DATE-LIMITE DE DEPOT DES OFFRES (VOIR CETTE DATE ET L’ADRESSE ELECTRONIQUE A UTILISER DANS LES INSTRUCTIONS). POUR LES DEMANDES DE CLARIFICATION JUSTIFIEES RECUES AU PLUS TARD 21 JOURS AVANT LA DATE-LIMITE DE DEPOT DES OFFRES, LES CLARIFICATIONS JUGEES UTILES SERONT FOURNIES UNIQUEMENT (C-A-D PAS D’E-MAILS) PAR PUBLICATION SUR LE SITE WEB DE LA CEDEAO AU PLUS TARD ONZE JOURS AVANT LA DATE-LIMITE DE DEPOT DES OFFRES. IL NE SERA DONNE AUCUNE SUITE A DES DEMANDES DE CLARIFICATIONS RECUES MOINS DE 21 JOURS AVANT LA DATE-LIMITE DE DEPOT DES OFFRES.

**VEUILLEZ NOTER QUE LA PRESENTE NOTE NE MODIFIE NI N’AJOUTE RIEN A CE QUI EST CONTENU DANS LE DOSSIER D’APPEL D’OFFRES. TOUTE INFORMATION CONTENUE DANS LE DOSSIER D’AO ET NON REPRISE OU EVOQUEE DANS LA PRESENTE NOTE GARDE TOUTE SA VALIDITE, AU MEME TITRE QUE CELLES EVOQUEES CI-DESSUS. LE TEXTE DU DOSSIER N’EST D’AUCUNE MANIERE MODIFIE, AMPLIFIE NI ATTENUE DU FAIT DE LA PRESENTE NOTE. EN PARTICULIER, LE FAIT QU’ELLE SOIT REDIGEE EN FRANÇAIS NE MODIFIE AUCUNEMENT LE FAIT QUE LA SEULE ET UNIQUE LANGUE OFFICIELLE DE LA PROCEDURE SOIT L’ANGLAIS.**